



## DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA F3SCT D\* 06 DU 3 MARS 2026

**Le 3 février dernier, le collège de Sanary-sur-Mer a été le théâtre d'un nouveau drame** dont a été victime une collègue professeure d'arts plastiques. Nous lui adressons tout notre soutien, ainsi qu'à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de la communauté éducative profondément marquée. Après l'agression au couteau de notre collègue du lycée horticole d'Antibes en septembre, notre académie est à nouveau frappée. Ces drames rappellent que les personnels de l'École sont exposés à des violences inacceptables et interrogent la banalisation de la violence en milieu scolaire.

**Les moyens de prévention et de prise en charge ne sont pas à la hauteur.** Le manque de personnels médico-sociaux et de vie scolaire empêche une action précoce et coordonnée. Par ailleurs, les signalements des équipes restent trop souvent sans réponse effective faute de moyens dans les services de santé ou de protection de l'enfance. Des services publics dotés des moyens nécessaires et des dispositifs réellement efficaces sont indispensables. Ainsi dans notre département, d'après les retours que nous avons du terrain, la prise en charge des élèves poly-exclus pose question.

**Cette F3SCT se tient en outre dans un contexte budgétaire alarmant pour 2027.** Derrière ces choix, nous dénonçons une politique fiscale et budgétaire injuste qui fragilise les services publics. Pour l'Éducation nationale, les annonces confirmées au CSAMEN du 26 janvier actent des milliers de suppressions de postes : un choix politique assumé que nous condamnons.

**Ces suppressions interviennent alors que les besoins explosent :** AESH, CPE, AED, personnels de santé, psychologues, administratifs, techniques... Tous sont déjà sous tension, parmi les moins reconnus et rémunérés. La charge de travail ne cesse d'augmenter — plus de 41 h 30 hebdomadaires pour les enseignant·es — avec des conséquences directes sur la santé : hausse des mi-temps thérapeutiques, épuisement, perte de sens, management toxique et violence institutionnelle.

**À cela s'ajoutent de nouvelles attaques contre les droits des personnels :** réduction envisagée des jours pour enfant malade ou pour certains congés pour décès, durcissement du temps partiel thérapeutique, après la baisse de 10 % de la rémunération en congé maladie. Les professions les plus exposées et les plus féminisées seront les premières touchées. La FSU exige l'abandon de ces mesures, la suppression du jour de carence et le rétablissement du maintien intégral du traitement en congé maladie ordinaire.

**Dans ces conditions, parler de santé et de conditions de travail sans moyens supplémentaires relève de l'injonction contradictoire.** La santé au travail dépend des effectifs et de l'organisation du travail. Or il manquerait plus de 10 000 postes pour retrouver le niveau d'encadrement de 2017 dans les collèges et lycées. La baisse démographique aurait pu permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage ; le choix a été celui de l'austérité. Même la légère dotation positive et légitime de notre académie ne permettra pas de rattraper les moyennes nationales. Ces décisions creusent les inégalités et fragilisent durablement le service public. Renforcer l'Éducation nationale est un investissement pour l'avenir.

**L'inclusion reste largement proclamée mais insuffisamment accompagnée :** manque de personnels spécialisés, d'AESH formé·es et reconnu·es, absence de temps et de moyens pour travailler collectivement. Les négociations sur la situation des AESH doivent aboutir rapidement. Les pôles d'appui à la scolarité ne sauraient masquer les postes vacants et le sous-investissement structurel.

**Concernant le bâti scolaire, si** les collectivités ont la charge des locaux, l'État employeur demeure responsable de la santé et de la sécurité. La rénovation globale des établissements est indispensable pour lutter contre les inégalités territoriales et anticiper l'adaptation climatique : à l'horizon 2050, nous subirons beaucoup plus de jours de chaleur intense. Un plan massif et pérenne de réhabilitation, financé conjointement par l'État et les collectivités, sans recours aux partenariats public-privé, est nécessaire.

Malgré tout, nous continuons à siéger avec sérieux et détermination. Mais sans moyens et sans choix politiques ambitieux, les discours resteront vains.

**Enfin, à l'approche du 8 mars, nous rappelons que l'égalité professionnelle ne peut rester déclarative.** Les femmes, majoritaires dans l'Éducation nationale, subissent des carrières plus lentes, un accès inégal aux fonctions valorisées, une charge mentale accrue, des temps partiels contraints et une exposition plus forte aux violences et incivilités. Intégrer pleinement l'égalité professionnelle est un enjeu central de prévention des risques psychosociaux et de reconnaissance du travail des femmes.

*\*F3SCT D* : formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail départementale